



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E111990

VALABLE JUSQU'AU 14/12/2024

ÉDITÉ LE 22/09/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 31/01/2014

Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AUBENAS 2014B00062

Siret : 799 996 152 00028

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 1092176

Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AR 453 259

Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AR 453 259

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : ARTI RENO

ZA LA MALADIERE
10 RUE DE LA MALADIERE
07130 SAINT PERAY

Téléphone : 06 29 38 02 10

Portable : 06 29 38 02 10

Fax :

Site Internet :

E-mail : artireno2607@gmail.com

Responsabilité légale :
FERREIRA ROSAS FERNANDO GÉRANT

Effectif moyen : 11

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Carreleur, Charpentier, Couvreur, Maçon, Menuisier, Plâtrier / Plaquiste)	15/12/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE VALENCE
IMMEUBLE LE SUD - BATIMENT A
497 AVENUE VICTOR HUGO
B.P. 102
26904 VALENCE CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.